



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 18 janvier 2018 à 20h30
A Savoie Hexapôle – Méry - Bâtiment l'Agrion

Présents :

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	Pouvoir de Jean-Claude LOISEAU
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	Pouvoir de Marie-Pierre FRANÇOIS
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA	
CHANAZ	Yves HUSSON	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
ENTRELACS	Claude GIROUD	
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
MERY	Eudes BOUVIER	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOTZ	Olivier BERTHET	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	Pouvoir de Marie-Claire BARBIER
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	Pouvoir de Jean-Pierre SAVIOZ
SERRIERES EN CHAUTAGNE	Denise de MARCH	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Autres présents non votants :

Yves GRANGE	Entrelacs
Christophe DERIPPE	Entrelacs
Jean-François BRAISSAND	Entrelacs
Frédéric GIMOND	Directeur Général des Services
Laurent LAVAISIERE	Directeur général adjoint
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/assemblées
Eline QUAY-THEVENON	Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 11 janvier 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 27 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 2 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (27 présents et 31 votants).

DÉLIBÉRATION

N° : 1 Année : 2018

Exécutoire le : 19 JAN. 2018

Affichée le : 19 JAN. 2018

Visée le : 19 JAN. 2018

MARCHES PUBLICS**Marché n°2017-40 :****Construction d'un Bassin de Stockage-Restitution - Chemin des Biâtres - Aix les Bains
Lot 2 : Terrassement – génie civil - équipements
Attribution**

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac, communauté d'agglomération du lac du Bourget regroupe aujourd'hui 28 communes et près de 70 000 habitants. Grand Lac assure en régie l'assainissement collectif et a délégué l'exploitation de ses réseaux d'eaux usées à la SAUR.

Le système de collecte des eaux usées est composé d'un ensemble de canalisations acheminant les eaux résiduaires vers 2 unités de dépollution : la station d'épuration « Centre » d'Aix-les-Bains et la station d'épuration « Sud » du Bourget-du-Lac. A l'aval de la station d'épuration d'Aix-les-Bains, les eaux épurées rejoignent par pompage (1 500 m³/h) celles en provenance des stations d'épuration du Bourget-du-Lac et de Chambéry Métropole pour se déverser dans le Rhône. Le système de réseau unitaire existant aujourd'hui sur le bassin versant d'Aix-les-Bains conduit les effluents dans le collecteur des Biâtres qui constitue actuellement l'une des sources polluantes ponctuelles les plus importantes le long des berges du lac du Bourget en ce qui concerne les matières oxydables, les éléments nutritifs et la pollution bactériologique.

C'est dans ce contexte que Grand Lac souhaite construire un bassin de stockage-restitution de dit « des Biâtres » qui captera les eaux unitaires rejetées vers le lac lors d'épisodes pluvieux importants, les stockera et les restituera après l'épisode vers la station de traitement des eaux polluées (STEP). Cet ouvrage sera constitué d'un bassin enterré, seul un édifice intégrant les équipements hydrauliques et d'exploitation sera en superstructure. Un traitement paysager permettra une parfaite intégration de cette unité dans son environnement.

Le sous-sol du secteur concerné par les travaux renfermait encore une pollution aux PCB dont le traitement est en cours de finalisation pour permettre le début des travaux de construction du bassin.

Monsieur le Président rappelle que conformément à la délibération en date du 12 juillet 2017, Grand Lac a déposé une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Savoie et auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Enfin, selon la délibération en date du 12 juillet 2017, un Permis de Construire a été déposé le 22 septembre 2017 en Mairie d'Aix les Bains pour cet ouvrage.

Afin de débiter les travaux de construction et de permettre la mise en service de cet outil en 2020, il s'agit d'engager le lot 2 de travaux « terrassement – génie civil - équipements » en janvier 2018.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au groupement de bureaux d'études ARTELIA / ARCHITECTE ENERGIE / GEOLITHE.

La consultation a été menée selon une procédure d'appel d'offres restreint.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la tenue de la Commission d'Appel d'Offres du 18 janvier 2018 concernant les travaux de construction d'un Bassin de Stockage Restitution chemin des Biâtres sur la commune d'Aix les Bains.

S'agissant du lot 2, relatif aux travaux de « terrassement – génie civil – équipements » :

La date de remise des plis a été fixée au 04/01/2018. Cinq offres ont été reçues. Toutes les offres ont été jugées selon les critères suivants : 60 % valeur technique (jugée sur le mémoire technique) et 40 % prix.

Pour l'attribution du lot 2, la Commission d'Appel d'Offres du 18 janvier 2018 propose de retenir le groupement d'entreprises LEON GROSSE/SPIE FONDATIONS, pour son offre variante pour un montant de 8 270 000 € HT, 9 924 000 € TTC.

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits inscrits au budget général seront imputés sur la section d'investissement au programme 165

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché ci-dessus énoncé avec les entreprises indiquées ainsi que toutes les pièces afférentes.

Aix-les-Bains, le 18 janvier 2018

Le Président,
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 32
- Présents : 27
- Votants : 31
- Pour : 31
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché n.2017-40 - Construction d'une bassin de stockage-restitution - Chemin des Biâtres - Aix-les-Bains - Lot n.2 :
Terrassement - génie civil - équipements - Attribution

Date de transmission de l'acte : 19/01/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 19/01/2018

Numéro de l'acte : d2196 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20180118-d2196-DE

Date de décision : 18/01/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

- 1. Commande Publique
 - 1.1. Marchés publics
 - 1.1.1. Délibérations
 - 1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)